

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

NO : R-4100-2019

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES
TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ANNÉE TARIFAIRE
2020-2021

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS
D'ÉLECTRICITÉ

(ci-après l'«AQCIE»)

et
LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

(ci-après la « FCEI »)

et
OPTION CONSOMMATEURS

(ci-après « OC »)

Demanderesses

et
HYDRO-QUÉBEC

(ci-après le « Distributeur »)

Mise en cause

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **Jocelyn B. Allard**, président de l'AQCIE, 1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1800, Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

- 1- J'ai connaissance des faits allégués dans la Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2020-2021;
- 2- Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, le 5 septembre 2019



Me Jocelyn B. Allard

Déclaré solennellement devant moi à Montréal, le 5 septembre 2019

Diane S. Duhamel, commissaire à l'assermentation

